

## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par les projets décrits ci-dessous :

**Le conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve a adopté, à sa séance ordinaire, tenue le 4 octobre 2021 à 19 h, le projet de résolution pour le projet particulier suivant :**

- Projet particulier projet particulier PP27-0309 modifiant le projet particulier PP27-0262 en vue de permettre l'usage « débits de boissons alcooliques », complémentaire à un studio de production (tournage devant public), pour le bâtiment industriel situé au 500, rue Alphonse-D.-Roy – 1215092006.

**Prenez note qu'en plus de la consultation écrite qui est en cours, une assemblée publique de consultation en mode virtuel se tiendra le mardi 1<sup>er</sup> février 2022, à 18 h pour ce projet.**

Pour participer à cette assemblée publique de consultation, vous devez remplir le formulaire d'inscription via ce [lien](#). Vous recevrez ensuite la confirmation de votre inscription ainsi que le lien Zoom de la rencontre virtuelle par courriel.

Au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera ce projet ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le projet particulier peut être consulté sur le site internet de l'arrondissement, à l'adresse suivante :

<https://montreal.ca/articles/consultations-en-mode-virtuel-dans-mhm-5560>

**FAIT À MONTRÉAL, CE 20<sup>E</sup> JOUR DE JANVIER 2022.**

**La secrétaire d'arrondissement,**

**Dina Tocheva**